

Portraits de pratiques inspirantes

Document d'information

Description et objectifs

À l'aide des portraits de pratiques inspirantes, l'UMR Synergia désire mettre en valeur des individus (p. ex., personnel enseignant, direction d'école, membre du personnel des services complémentaires, personnel de soutien) ou des groupes d'individus (p. ex., un service) œuvrant auprès d'élèves présentant des difficultés d'adaptation dans les milieux scolaires partenaires fondateurs. Pour ce faire, le personnel de tous les établissements d'enseignement des centres de services scolaires de la Capitale, des Découvreurs et des Navigateurs est invité à soumettre des candidatures pour chacun des volets du programme.

Les 3 volets des portraits de pratiques inspirantes

Volet A – Développement professionnel

Ce volet vise à mettre en valeur des pratiques inspirantes dans le domaine du développement professionnel. Il touche les pratiques visant la mise en œuvre de divers dispositifs de développement professionnel continu destinés au personnel éducatif ainsi que de facteurs facilitant la transformation des pratiques éducatives favorables au développement et à la réussite des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Exemples de pratiques inspirantes associées au volet A :

- Mise en œuvre d'activités de développement professionnel innovantes;
- Mise en place de conditions favorisant l'actualisation des pratiques professionnelles du personnel scolaire;
- Développement et mise en œuvre d'une démarche réflexive et collaborative pour favoriser les échanges et l'apprentissage par les pairs.

Caractéristiques recherchées :

- La pratique est novatrice (aspect nouveau et unique) et ses premières retombées indiquent des effets prometteurs de celle-ci ou elle s'appuie sur des connaissances issues de la recherche dans le domaine du développement professionnel (mise en œuvre d'un dispositif reconnu efficace par la recherche).
- La pratique est mise en œuvre depuis plus d'un an.
- La pratique a des retombées positives sur le bien-être du personnel éducatif ou celui des élèves (effets documentés localement).
- La pratique encourage un développement professionnel favorable à la mise en œuvre d'approches ou de stratégies d'intervention qui soutiennent la réussite éducative des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Volet B – Pratiques et approches d'intervention appuyées sur les connaissances issues de la recherche

Description

Ce volet vise à mettre en valeur des pratiques et approches d'intervention appuyées sur les connaissances issues de la recherche pour répondre aux besoins de tous leurs élèves incluant ceux présentant des difficultés d'adaptation.

Exemples de pratiques inspirantes associées au volet B :

- Mise en œuvre de programmes ou de stratégies qui soutiennent le développement des compétences socioémotionnelles des élèves afin de veiller à leur bien-être et de prévenir les difficultés comportementales à l'école;
- Mise en œuvre exemplaire de programmes et d'outils favorisant l'engagement et la réussite éducative de tous les élèves et le développement professionnel du personnel scolaire;
- Création d'environnements scolaires sains et sécurisants qui soutiennent la réussite éducative de tous en contexte inclusif (p. ex., modifications à l'organisation des services aux élèves, aux mesures d'encadrement).

Caractéristiques recherchées

- La pratique est novatrice (aspect nouveau et unique) et ses premières retombées indiquent des effets prometteurs de celle-ci ou elle s'appuie sur des connaissances issues de la recherche dans le domaine de l'intervention éducative auprès des élèves, elle constitue un bon exemple de leur mise en œuvre.
- La pratique est mise en œuvre depuis plus d'un an.
- La pratique a des retombées positives sur le bien-être des élèves et leur réussite éducative (effets documentés localement).

Volet C – Relations entre l'école, la famille et la communauté

Description

Ce volet vise à mettre en valeur des pratiques inspirantes dans le domaine des relations entre l'école, la famille et la communauté. Il souhaite reconnaître les pratiques exemplaires de collaboration entre les acteurs du milieu scolaire, les familles et les partenaires du milieu de la santé, des services sociaux et communautaires qui favorisent l'engagement et la participation active de tous les acteurs impliqués dans la réussite des élèves, notamment ceux présentant des difficultés.

Exemples de pratiques inspirantes associées au volet C :

- Développement et mise en œuvre de dispositifs de soutien à la communication et à la collaboration famille-école-communauté;
- Développement et animation de modules de formation ou d'outils destinés aux parents en vue de favoriser leur implication dans le cheminement scolaire de leur enfant;
- Mise en œuvre de programmes de prévention qui mettent à profit l'apport des parents ou des autres partenaires dans l'intervention ou la mise en place de milieux de vie sécurisants et favorables au développement global des élèves.
- Développement de partenariats exemplaires avec des organismes communautaires.

Caractéristiques recherchées

- La pratique est novatrice (aspect nouveau et unique) et ses premières retombées indiquent des effets prometteurs de celle-ci ou elle/ s'appuie sur des connaissances issues de la recherche dans le domaine de la collaboration école-famille-communauté, elle constitue un bon exemple de leur mise en œuvre.
 - La pratique est mise en œuvre depuis plus d'un an.
 - La pratique a des retombées sur les relations entre l'école, la famille et la communauté (p. ex., qualité de l'implication parentale).
 - La pratique permet de bonifier de manière significative la qualité des services offerts aux élèves.
 - La pratique a des retombées positives sur le bien-être des élèves et leur réussite éducative (effets documentés localement).
-

Critères d'évaluation utilisés par les comités consultatifs des CSS partenaires

- Pertinence du projet ou de la pratique en lien avec la mission de l'UMR Synergia.
 - Qualité du projet ou de la pratique – Appui par la recherche.
 - Importance des retombées dans le milieu, sur le personnel éducatif, les élèves et la communauté.
 - Pérennité du projet ou de la pratique dans le milieu.
 - Potentiel d'exportation du projet ou de la pratique dans d'autres établissements scolaires.
-

Pour soumettre une candidature, veuillez remplir le formulaire [en cliquant ici](#).

La période de soumission de candidatures se déroule du 1^{er} juin au 31 octobre.

Merci pour votre collaboration

La permanence de l'Unité mixte de recherche Synergia
umr.synergia@fse.ulaval.ca